

Tribunal d'instance de TROYES

LA JURIDICTION

Le TGI de TROYES, qui compte 22 magistrats du Siègre et 7 magistrats du Parquet à effectif complet, est un TGI départemental.

Le Tribunal d'instance comporte, à effectif complet, 4 magistrats. Il est situé dans un bâtiment distinct du TGI, dans des locaux refaits à neuf il y a 5 ans.

Il s'agit d'une juridiction jeune et dynamique, traitant des contentieux extrêmement diversifiés.

LE POSTE

Il s'agit d'un contrat de deux ans, à hauteur de 60 heures par mois, rémunérées au SMIC horaire, soit une rémunération brute mensuelle de 592,80 euros.

La date de début du contrat est le 1^{er} mars 2018.

Ce type de contrat peut particulièrement convenir à un étudiant préparant en parallèle des concours d'entrée dans la fonction publique ou le CRFPA.

LES MISSIONS

L'assistant(e) de justice travaillera aux côtés des juges d'instance. Il aura notamment les missions suivantes :

- ⊗ aider à la préparation des audiences,
- ⊗ effectuer des recherches juridiques complexes,
- ⊗ rédiger des projets de jugements,
- ⊗ rédiger des projets de courriers.

Il pourra être amené à participer à l'activité du tribunal d'instance dans les matières suivantes : protection des majeurs, droit civil général, surendettement, baux d'habitation, baux ruraux, saisie des rémunérations, élections politiques.

PROFIL RECHERCHE

- ⊗ Master 1 obligatoire,
- ⊗ Solides compétences en droit civil et procédure civile,
- ⊗ Excellentes qualités rédactionnelles,
- ⊗ Très bonne maîtrise de l'outil informatique,
- ⊗ Capacité d'adaptation.

ENVOI DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent comporter une lettre de motivation détaillée, précisant notamment les spécialités juridiques du ou de la candidat(e).

Cette lettre sera impérativement accompagnée :

- ⊗ d'un curriculum vitae ;
- ⊗ de la photocopie des relevés de notes des années effectuées dans l'enseignement supérieur ;
- ⊗ d'un écrit représentatif de la qualité rédactionnelle du ou de la candidat(e) (mémoire, thèse, rapport de stage, etc.).

Le tout est à envoyer à :

Julie Cosnard, juge chargée de la direction et de l'administration du tribunal d'instance
jcsi.ti-troyes@justice.fr